

## Cabanis devant la guillotine \*

par Jacques CHAZAUD \*\*



Cabanis

Dans les premiers mois de l'an IV, Cabanis écrit une *Note sur l'opinion de M.M. Oelsner et Soemmering et du Citoyen Sue, touchant le supplice de la guillotine*. Elle s'ouvre sur sa reconnaissance envers les thermidoriens qui ont abattu la tyrannie décenvirale, mais aussi sur le regret qu'on ait "déplacé" l'indignation publique sur l'outil des assassinats légaux. Alors même qu'il souhaiterait personnellement que la Société employât un moyen moins radical contre le crime, il produit un plaidoyer pour la machine de l'exécution capitale. Mais c'est dans l'intention proclamée de consoler et apaiser les familles de tant d'innocentes victimes des "horribles échafauds"...

Cabanis entend en effet réfuter Oelsner et Soemmering qui ont affirmé que les têtes séparées sont le siège de douleurs aiguës dont témoigneraient les mouvements convulsifs des masséters, des muscles faciaux et oculomoteurs. Ils exprimeraient les plus vives

angoisses et les souffrances de l'âme "concentrée". Cette opinion s'appuie sur la rougeur de pudeur indignée qu'aurait manifesté la tête de Charlotte Corday souffletée par le bourreau. Süe estime, de surcroît, que la souffrance existe dans le corps séparé ; car il ne suit pas l'opinion de ses confrères sur le *sensorium commune*, mais celle de Stahl, des "copistes hâtifs de Haller" et des Grecs distinguant les âmes sensitive, morale et intellectuelle.

Cette grave question mérite un détour par les autruches que Commode décapitait en pleine course ; les corps rampant et les têtes mordantes des vipères coupées ou plus simplement, les chairs palpitantes à l'étal des bouchers. Mais Cabanis proteste contre les équivalences entre mouvements et sensations conscientes "relatives au moi (avertis-

\* Comité de lecture du 26 avril 1997 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 46 avenue de la Belle Gabrielle, 94130 Nogent-sur-Marne.

sant) des impressions reçues par les organes". Il en appelle aux diverses *dissociations cliniques* de la paralysie et de l'anesthésie ; à l'existence des *maladies convulsives* accompagnées d'inconscience suivie d'amnésie : argument essentiel pour récuser toute idée d'une liaison entre spasme et douleur vécue. Il en appelle aussi à *l'expérimentation* montrant l'insensibilité des parties "torturées" dont les nerfs ont été ligaturés. L'animal, non plus que le *blessé médullaire* n'éprouve sous la lésion, de sentiment alors que beaucoup de mouvements sont excités dont "quelques-uns mêmes paraissent tenir aux habitudes régulières de la vie". Ce qui prouve que Süe se trompe, qui confond irritabilité et sensibilité. S'il existe une sensibilité fibrillaire elle devrait, avance Cabanis, rester dans l'harmonie nerveuse de la vie générale pour accéder au Moi. Il a alors beau jeu de recourir à *l'illusion des amputés*, qui ressentent des douleurs dans le pied ou la main absents, pour contester qu'elles résident en eux plutôt que dans "l'un des centres nerveux". Il a lui-même piqué des endroits prétendument douloureux chez des paralytiques s'efforçant de se mobiliser, pour constater leur *insensibilité objective*...

Ces remarques sont importantes qui éclairent *l'écart* entre l'impressionnisme naïf, l'œil du clinicien averti et le savoir de l'expérimentateur avisé. Cabanis n'a pas assisté au supplice de Charlotte Corday "cette femme si intéressante malgré les maux affreux dont elle a été la cause, ou du moins dont elle a été le signal", non plus (il y *insiste* !) qu'à aucun de ces "spectacles" insupportables. Mais il s'est informé auprès d'un médecin ami et d'autres témoins fiables. La rougeur *post-mortem* n'est qu'une fable du populaire qui, depuis que les Lumières l'ont privé de miracles, est en mal de merveilleux...

Plus loin que la physiologie, Cabanis doit discuter Soemmering sur des questions plus mécaniques. L'Allemand considère que la guillotine est contondante. Le Français réplique qu'elle coupe avec la promptitude de l'éclair. C'est que la machine adoptée par la Constituante a été soigneusement mise au point ; et la hache en croissant (comme l'était le fer de la flèche de Commode...) a été remplacée, sur le conseil de Louis, par un couperet oblique. Cabanis en profite pour rappeler que, non seulement le stylet, enfoncé entre les deux premières vertèbres, foudroie l'animal mais qu'"un simple ébranlement du cervelet ou de la moelle allongée, un coup violent à l'occiput ou sur les vertèbres cervicales suffit pour donner la mort". Un sujet qui revient à lui dans ces conditions, après avoir perdu connaissance, n'a aucun souvenir. Car : "pour sentir il faut de l'attention et aussi du temps". Et d'arguer des retards à la douleur chez celui qui chute de cheval (Cabanis en appelle ici à Montaigne et à ses propres souvenirs d'une triple fracture du coude dont il ne s'aperçut qu'après un quart d'heure !), ou sur l'insensibilité du soldat blessé dans le feu de l'action. Cabanis évoquera encore l'hémorragie violente de la décapitation pour abolir la fonction pensante d'un cerveau d'ailleurs privé d'afférences internes. Et, à défaut de disposer du terme de "réflexe", il en appelle à "un reste de la fonction vitale" dans les nerfs et les muscles pour expliquer mouvements et convulsions sans conscience. Opinion, écrit-il, pour le moins probable, puisqu'à l'inverse des pendus ou des suicidés par narcotiques ou stupéfiants qui en réchappent pour dire que, loin d'en souffrir, ils en ont éprouvé parfois de l'agrément, personne n'a retrouvé ses esprits après la décapitation !

Une fois réfutées les critiques de la guillotine, Cabanis change radicalement de ton pour condamner sans équivoque - mais *au plan politique et moral* - le fatal instrument

des passions furieuses, le serviteur d'une tyrannie plus sombre et plus farouche que la royauté, responsable d'atroces massacres. Car la Terreur est injustifiable pour Cabanis dont elle contredit l'Idéal de dignité et de compassion humaines. Ce n'est pas là de l'opportunisme : dans ses *Observations sur les hôpitaux* (en 89), il réclamait déjà qu'on adoucisseye le sort des malfaiteurs et qu'on crée des "infirmes du crime" pour guérir ce genre de folie. Aussi reste-t-il dans sa logique constante en concluant qu'on pourra toujours proposer des moyens plus doux d'élimination aux fins de la défense sociale, mais que - quant à lui - il bénira "nos législateurs quand ils croiront pouvoir abolir une peine que j'ai toujours considérée comme un grand crime social et qui, suivant moi, n'en prévient jamais".

Il n'en reste pas moins comme une étrangeté de trouver, dans un même texte, une censure et un plaidoyer. Il faudrait avoir le temps de situer les *dramatis personae* que la note désigne... ou passe sous licence.

D'un mot, C.F. Oelsner (1764 - 1824) était un journaliste prussien exilé en France. S.T. von Soemmering (1755 - 1830) un anatomiste (auquel nous devons notre nomenclature des nerfs crâniens), un naturaliste et un précurseur de l'anthropologie physique (il publia, en 1785, *Sur la différence corporelle du Nègre et de l'Européen*). Il restera immortalisé par une lettre de Kant, texte extrêmement... critique que le philosophe lui permit de publier en post-face à son ouvrage sur *L'organe de l'âme* (1796) où il défendait la localisation du *sensorium commune* dans le liquide ventriculaire. Soemmering fut correspondant, en 1796, de la Société Médicale d'Emulation dont Cabanis était membre. C'est à ce titre qu'il écrivit, dans *Le Magazin Encyclopédique* et *Le Moniteur* de l'an IV, une lettre tendant à établir que le supplice de la guillotine s'accompagnait d'horribles souffrances.

Jean-Baptiste-Joseph Sûe (1760-1830), chirurgien militaire et professeur d'anatomie aux Beaux Arts, père de l'écrivain et cousin germain de Pierre Sûe qui rédigea la table des matières des *Œuvres Complètes* de Cabanis (en n'y incluant pas la guillotine !), exprimera son appui à la thèse de Soemmering en publiant, dans le *Magazin Encyclopédique*, en 1796, une *Opinion sur la guillotine ou sur la douleur qui survit à la décollation* qu'il reprendra, en 1797, dans ses *Recherches physiologiques et expériences sur la vitalité*.

Antoine Louis (1723-1792) fut le grand anatomiste et illustre chirurgien-légiste. Il mérite, selon R. Leriche, une place parmi les pionniers de la neurochirurgie... Consulté, quelques mois avant sa mort, il donna dans *Le Moniteur* du 22 mars 1792, son avis sur la machine à décapiter et recommanda de l'expérimenter sur des cadavres. Il sollicita Cullerier, le chirurgien de Bicêtre, dans cette "triste affaire". En son absence, c'est à Pinel qu'échut le privilège de présider, le 17 avril, au sinistre office des morts célébré par Sanson en présence de Louis, de Guillotin et d'un médecin représentant de l'Administration. Dès le 12 avril, Louis écrivait à Desgenettes pour minimiser, préventivement, sa part à la correction du couperet. C'est que l'opinion comprenait mal que celui qui avait assisté Voltaire pour faire réhabiliter Calas et contribué à sauver, par ses expertises, tant de présumés "coupables", se soit mis au service de la répression publique. Il conçut beaucoup d'amertume que la machine fut connue comme la "Louissette" ou la "petite Louison" avant que la main passe à la "guillotine..."

Considérons maintenant les personnages d'une égale importance dans la mise en scène et les enjeux de l'affaire que Cabanis laisse en coulisse.

A commencer par l'excellent et savant Joseph Guillotin (1738-1814), dont chacun a en tête qu'il fut un médecin éclairé et philanthrope. Il avait fait partie de la Commission de 1784 condamnant le Mesmérisme. On sait qu'il proposa en 1790 la planification de l'enseignement et de l'organisation de la médecine et qu'il ne fit pas peu pour la restauration, en 1794, des Ecoles de santé. Après la Terreur, à laquelle il était opposé, il renonça à la politique pour reprendre sa carrière de praticien respecté. Aussi bien, est-ce pour des raisons strictement humanitaires, mais aussi égalitaires (la décollation était, jusqu'alors, privilège nobiliaire) qu'il proposa à la Constituante, où il fut vivement soutenu par Mirabeau, l'exécution par une machine dont le principe remontait à 1500 et qui avait déjà une renommée européenne (*mannaia* des Italiens, *maiden* des Ecossais, etc...). Il resta pour le reste de sa vie affligé que son nom soit attaché à l'échafaud...

Sur Pinel (1745-1826), je n'ajouterai rien à ce que j'en ai dit devant la Société française d'Histoire de la Médecine (Séance d'avril 1995) ; si ce n'est que, si je savais que la figure emblématique de la psychiatrie française était mort maire de "Torfou" (!), j'ignorais alors qu'il avait contribué à mettre au point la machine à faire... perdre la tête.

Reste le délégué de la Commission des Hôpitaux de Paris présent le 17 mars. Il n'était autre que P.J. Georges Cabanis en personne (1757-1808) ! Ce n'est pas le lieu de s'étendre ici sur l'importance considérable de ce praticien, littérateur, philosophe et politique, "médecin des riches" du temps du salon de Mme Helvétius où il était l'intime de Diderot, de Franklin, de Condillac, avant d'être remarqué à Versailles, dès le 15 juillet 1789, par Mirabeau dont il devint l'ami, le porte plume et le médecin fidèle jusqu'à la mort. Républicain malgré lui (c'est la fuite du roi qui le fit passer dans le camp modérantiste), caché sous la Terreur, il eut une belle carrière sous le Directoire durant lequel son amitié avec Sieyès le conduisit, des Cinq Cents au Sénat, à soutenir très activement le coup d'Etat du 18 brumaire, avant qu'il ne s'éloigne du Grand Homme qui appréciait peu les "idéologues". Erreur remarquable sur la personne, puisque c'est de la première version (1802) des *Mémoires* de Cabanis à l'Institut que se réclameront, contre tout "sensualisme", aussi bien Kant que Schopenhauer ! En attendant, de 1791 à 1793, il écrivit de nombreux rapports sur *Les Secours publics* (en particulier concernant les "fous"), pour la Commission des Hôpitaux de Paris, de remarquables ouvrages sur ses *Observations sur les hôpitaux* (1789-1790), puis les *Révolutions et réformes de la médecine* (hiver de l'an III) ; sur *Du degré de certitude de la médecine* (10 nivôse, an VI) ; *L'organisation des Ecoles de médecine* (rapport au Conseil des Cinq Cents du 29 brumaire an VII) etc. Cabanis fut un promoteur du renouveau de la Clinique, dont il était professeur, de même qu'il l'était d'Histoire de la Médecine. C'est en tant que membre de l'Administration centrale des Hôpitaux, qu'il devint l'un des protecteurs de Pinel...

Ce qui compte, pour le présent propos, c'est que le praticien compatissant à tous les malheurs et opposé à la peine de mort (tout comme, il est vrai, un Robespierre entrant en politique !), gardait sur la conscience sa présence aux essais de la machine égalitaire qui allait bientôt semer la Terreur ; ce qu'il a soigneusement dissimulé. Probablement n'avait-il pas apprécié, non plus, en des temps moins rudes, de devoir siéger le 13 mars 1795 dans le jury du Tribunal Révolutionnaire post-thermidorien.

On croit comprendre, alors, l'un des ressorts affectifs de *l'ambivalence* exprimée dans la Note qui condamne ce qu'elle défend de la guillotine. Il ne s'agit pas seulement d'une discussion scientifique désincarnée. Mais je pense, pour Cabanis, d'une nécessité de "Réparation" (au sens donné à ce terme, en psychanalyse, par Mélanie Klein) où le devoir d'apaisement participait des contradictions d'un *travail de... culpabilité*. "Coupable", cela se dit proprement au moral et au figuré et c'est défigurant lorsque ça se prend à la lettre du réel ! On conçoit, alors, l'exigence d'une consolation reconsolidante à laquelle se sentait contraint un honnête homme, passées les affreuses tourmentes !

#### BIBLIOGRAPHIE

- CABANIS P.J.G. - *Œuvres complètes*. Paris, Bossanges et Firmin Didot, 1823-1825.
- CHAZAUD J. - *Idées en folie*. Paris, L'Harmattan, 1994 (chapitre 5 : Cabanis et la production de la pensée).
- CHAZAUD J. - Vous avez dit Pinel ? in : *Histoire des sciences médicales*, 1996, n° 2, pp. 173-177.
- CHAZAUD J. - Rêve, folie, désir, caractère et sexe selon A. Schopenhauer. In : *Médecine des philosophes et philosophie médicale*. Paris, l'Harmattan, 1997.
- DECHAMBRE A. - *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences Médicales*. Paris, P. Asselin et G. Masson, 1869-1888.
- HUARD P. - *Biographies médicales et scientifiques. XVIIIe siècle*. Paris, Ed. Roger Dacosta, 1992.
- KANT E. - *Œuvres philosophiques*. Tome III. Paris, P.U.F., 1986 ("A propos de l'ouvrage de Sömmering sur l'organe de l'âme", pp. 385-392).

#### SUMMARY

*In the beginning of "Year IV", Cabanis writes an Essay on the guillotine. Strangely enough, he advocated the scaffold against Soemmering and Süe on an argued physiological ground, while he strongly condemns it from a political and moral standpoint. This ambivalence could be explained by the paradoxes of the culpability feeled by the humanist practionner who had to represent the Paris Hospitals Commission when the machine to be the Great Terror's servant was tested, for the first time, by Louis, Guillotin and Pinel.*

